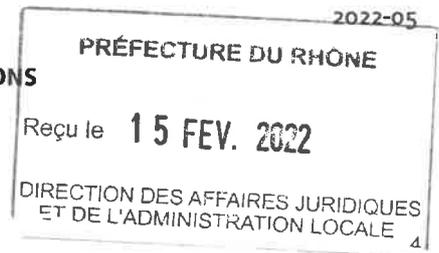


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 31 janvier 2022

Convocation adressée le 25 janvier 2022
Compte rendu affiché le 8 février 2022
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11



L'an deux mille vingt-deux, le trente et un du mois de janvier, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 25 janvier 2022 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es) : Nathalie PERRIN-GILBERT, Richard MARION, Patrick ODIARD, Luc SEGUIN, Corinne SUBAÏ

Absent(es) excusé(es) : Yves BEN ITAH, Laurence CROIZIER, Tristan DEBRAY, Nadine GEORGEL, Stéphanie LEGER, Cédric VAN STYVENDAEL

Procuration : Yves BEN ITAH à Richard MARION
Laurence CROIZIER à Luc SEGUIN
Tristan DEBRAY à Patrick ODIARD
Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Stéphanie LEGER à Nathalie PERRIN-GILBERT
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Absente : Samira BACHA-HIMEUR

Secrétaire : Corinne SUBAÏ

DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT A LA METROPOLE DE LYON

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Au titre de ses compétences, dans le cadre de la mise en œuvre d'un schéma métropolitain des enseignements artistiques, la Métropole de Lyon soutient les dépenses d'investissement des établissements d'enseignement artistique de son territoire.

Ce dispositif a vocation à accompagner l'activité des établissements, favoriser une diversification des pratiques artistiques enseignées, développer les dispositifs d'éducation artistique et culturelle, encourager des innovations pédagogiques ou développer l'usage des outils numériques pour enrichir les processus d'apprentissage. Le soutien à l'investissement participe à une plus grande cohérence et à une meilleure structuration de l'offre des structures d'enseignement artistique du territoire métropolitain.

Suite à l'appel à projet 2021, la Métropole de Lyon a décidé d'attribuer au conservatoire de Lyon une subvention d'investissement d'un montant total de 37 600 € au titre :

- du renouvellement et de la diversification de son parc instrumental, pour 32 900 €
- de l'investissement en équipement scénique permettant la mise en situation des élèves devant un public, pour 900 €
- de l'achat de matériels et instruments destinés aux dispositifs d'éducation artistique et culturelle, pour 1 000 €
- du développement d'équipements numériques à vocation pédagogique, pour 2 800 €

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ✓ demande le versement de cette subvention d'investissement auprès de la Métropole de Lyon ;
- ✓ dit qu'elle sera inscrite au compte 13151 dans le budget primitif 2022 ;
- ✓ autorise la présidente à signer tous les documents afférents à cette attribution.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,


Nathalie PERRIN-GILBERT